



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE
SELECTION D'APPEL À PROJETS SOCIAUX OU MEDICO-SOCIAUX
POUR LA CREATION D'UNE MAISON D'ENFANTS À CARACTERE SOCIAL
(MECS) DE 12 PLACES POUR ENFANTS AGES DE 2 à 6 ANS CONFIES À
L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE**

Conformément aux articles L 312-1, L 313-1-1 et R 313-4 à R 313-4-3 du Code de l'action sociale et des familles relatifs à la procédure d'autorisation des établissements et services sociaux ou médico-sociaux, le Département des Alpes-Maritimes a lancé, le 20 juin 2023, un appel à projet pour la création d'une maison d'enfants à caractère social (MECS) de 12 places pour enfants âgés de 2 à 6 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance au titre de l'article L223-3-1 du même code.

Trois candidats (APREH, PAJE et AMALIA) ont présenté leur projet.

La commission d'information et de sélection d'appel à projets sociaux ou médico-sociaux qui s'est réunie le lundi 11 septembre 2023 a arrêté le classement suivant :

Classement	Candidat
Premier	PAJE
Deuxième	APREH
Troisième	AMALIA

Le présent avis fera l'objet de la publication réglementaire sur le site du Département <https://www.departement06.fr>

Nice, le **29 SEP. 2023**

Pour le Président et par délégation,
La directrice générale adjointe pour le
développement des solidarités humaines



Christine TEIXEIRA